

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE-SUR-MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 10 février 2023

Le 10 février 2023 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Étaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMIN Jérémy, JACQUEMET Stéphane, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick.

Était excusé : JACQUEMET Jean-Pierre qui a donné pouvoir à VERDUN Marie-Pierre.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Madame Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : TRAVAUX TOITURE DE LA MAIRIE ET DEMANDE DE SUBVENTION (DCM 04/2023)

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de la rénovation totale de la toiture de la mairie de LEVONCOURT et propose plusieurs devis concernant ces travaux de restauration.

Par 7 voix pour dont 1 pouvoir, le Conseil Municipal :

- Accepte le projet de la rénovation totale de la toiture de la mairie de LEVONCOURT pour un montant HT de 46 117,00€ ;
- Sollicite une subvention au titre des concours financiers de l'Etat;
- Accepte le plan de financement annexé à la présente ;
- Le conseil précise également que dans le cas où l'aide accordée ne correspondrait pas au montant sollicité dans le plan de financement prévisionnel ci-joint, le solde sera supporté par la part d'autofinancement ;
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce projet.

Date de la convocation : 06 02 2023
Nombre de membres : 07
Nombre de présents : 06
Nombre de votants 07 dont 1 pouvoir

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 21 février 2023
Et de la publication le 17 février 2023

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Maire,

Marie-Pierre VERDUN

